

## [Aide à domicile](#)

Le service d'aide à domicile a pour principale mission de favoriser le maintien à domicile par une intervention adaptée, d'apporter une aide matérielle et morale et de rompre l'isolement.

Les aides à domicile peuvent assurer l'entretien courant du linge et du logement, les courses, la confection des repas, l'aide à la toilette, l'aide aux démarches administratives.

### **Ce service s'adresse**

- aux personnes âgées de plus de 60 ans et sans activité professionnelle
- aux personnes atteintes d'une pathologie justifiant la mise en place d'une intervention
- aux personnes handicapées

Le service fonctionne 7 jours / 7.

Toutefois, les interventions du week-end et des jours fériés sont réservées aux personnes les plus dépendantes.

Ce service bénéficie d'un agrément qualité et d'une autorisation de fonctionnement.

**Les interventions d'aide à domicile peuvent bénéficier d'une prise en charge par les Caisses de retraites, Assurances, Mutuelles, CPAM, APA (Conseil départemental).**

À télécharger

[Dépliant CCAS](#) (.pdf - 174.49 Ko)

[Grille des tarifs](#) (.pdf - 581.73 Ko)

## **Inscription**

**Pour s'inscrire, contactez le Centre Communal d'Action Sociale :**

Place Jean Manceau

18500 Mehun-sur-Yèvre

Tél. : 02.48.57.06.16

Mail : [ccas@ville-mehun-sur-yevre \[dot\] fr](mailto:ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr)

### **Horaires d'ouverture du Secrétariat**

Lundi, Mardi, Mercredi (fermé le 1er mercredi du mois), jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 16h

Voir aussi

[Portage à domicile](#)

[Accompagnement](#)

[Animations](#)

[EHPAD "Le rayon de soleil"](#)